

MAIRIE DE LEDENON

***COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 MARS 2018***

Sous la présidence de Monsieur BEAUME Frédéric, Maire.

Etaient présents : BEAUME Frédéric, PONS Martine, PRADIER Bernard, ZARAGOZA Christophe, SILVESTRE Delphine, GUIRAUD Christophe, MIRA Nicolas, LOPEZ DECLE Chantal, ODIARD Yannick, DHUEZ Marie-Jeanne, ORTEGA Damien, LICHTENSTEIN Steffy, AGUILAR Christine.

Absents excusés avec procuration : MANOLACHE Daniela (pouvoir à DHUEZ Marie-Jeanne), BARTHES Christian (pouvoir à PONS Martine).

Secrétaire de séance : Mme LOPEZ DECLE Chantal

Ouverture de séance à 21h03

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 31 janvier 2018 adopté à la majorité moins deux abstentions (Mme AGUILAR Christine et M. ORTEGA Damien).

➤ **Décisions du Maire**

Le Maire informe les conseillers municipaux des décisions prises dans le cadre de ses délégations :

- Passation d'un marché public d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la réalisation d'une étude d'impact sonore du circuit de vitesse de LEDENON, avec M. Geoffroy AUROUSSEAU, pour un montant de 6 772.50 euros HT (soit 8 127.00 euros TTC).

➤ **Approbation du Compte Administratif 2017**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Compte de Gestion de l'exercice 2017 dressé par le Receveur Municipal,

Considérant que M. Christophe ZARAGOZA, Adjoint aux Finances, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Conformément à la loi, Monsieur le Maire se retire de la séance.

M. Christophe ZARAGOZA, Adjoint aux Finances, présente les résultats du compte administratif 2017 de la commune, qui peuvent se résumer ainsi :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	963 367.20 €	Dépenses	1 068 966.65 €
Recettes	1 102 010.28 €	Recettes	982 184.76 €
Résultat de l'exercice	+ 138 643.08 €	Résultat de l'exercice	- 86 781.89 €
Résultat reporté	132 425.36 €	Résultat reporté	298 759.45 €
(-) affectation résultat			
Résultat de clôture	271 068.44 €	Résultat de clôture	211 977.56 €

Adopté à l'unanimité

➤ **Approbation du Compte de gestion 2017**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Compte de Gestion de l'exercice 2017 dressé par le Receveur Municipal,
Considérant que les écritures sont en concordance avec le compte administratif 2017 de la commune,
Monsieur le Maire ayant rejoint la séance,

Il est proposé d'approuver le compte de gestion pour l'exercice 2017 de la commune, établi par le Receveur Municipal

Adopté à l'unanimité.

➤ **Affectation des résultats 2017**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'approbation des Compte de Gestion et des Compte Administratif 2017 par le Conseil Municipal,

Il est proposé les affectations suivantes :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Résultat de l'exercice	+ 138 643.08 €	Résultat de l'exercice	- 86 781.89 €
Résultat reporté	+ 132 425.36 €	Résultat reporté	+ 298 759.45 €
Résultat de clôture	+ 271 068.44 €	Résultat de clôture	211 977.56 €
		Solde restes à réaliser 2017	- 162 951 €

Affectation en réserves au compte 1068 : 150 000.00 €
Report en fonctionnement (article R 002) : 121 068.44 €
Report en investissement (article R 001) : 211 977.56 €

Adopté à l'unanimité.

➤ **Vote des taxes locales 2018 (TH, TFb et TFnb)**

Monsieur le Maire propose de passer au vote des taux des taxes locales : taxes d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de reconduire les taux de 2017 pour l'année 2018 soit :

- ✓ Taxe d'habitation : 13.25 %
- ✓ Taxe foncière (bâti) : 18.58 %
- ✓ Taxe foncière (non bâti) : 44.08 %

Adopté à l'unanimité

➤ Subventions aux associations

Mme Martine PONS, 1^{ère} adjointe au Social, à la Culture et aux Animations, annonce les montants proposés à allouer pour chaque association pour 2017.

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2018
APAE	1 300 €
CLUB 3 ^{ème} AGE « LI GINESTE »	500 €
GARD ECO TRAIL	400 €
VELO LEDENON	200 €
ENTENTE SPORTIVE "les 3 Moulins" (enfants)	400 €
ENTENTE JUDO du Pont du Gard	300 €
CHORALE « La Ritournelle »	100 €

Adopté à l'unanimité

Toutefois certains membres du Conseil Municipal ayant des fonctions au sein de quelques-unes d'entre elles, un vote séparé a été préalablement souhaité, à savoir :

- ARCHEOLOGIE : 500 €

N'ont pas pris part au vote : MM. ORTEGA Damien et PRADIER Bernard

Nombre de votants : 11 + 2 pouvoirs = 13

Adopté à l'unanimité.

- CLUB VETERANS FOOTBALL : 500 €

N'a pas pris part au vote : M. GUIRAUD Christophe

Nombre de votants : 12 + 2 pouvoirs = 14

Adopté à la majorité moins trois abstentions : Mmes MANOLACHE Daniela (Pouvoir à Mme DHUEZ) – DHUEZ Marie-Jeanne – AGUILAR Christine

- BOULES DU CASTELLAS : 400 €

N'a pas pris part au vote : M. BEAUME Frédéric

Nombre de votants : 12 + 2 pouvoirs = 14

Adopté à l'unanimité.

- CLUB GYMNASTIQUE LETINO : 700 €

N'ont pas pris part au vote : Mme SILVESTRE Delphine et MM. ODIARD Yannick - ORTEGA Damien

Nombre de votants : 10 + 2 pouvoirs = 12

Adopté à l'unanimité.

- ST HUBERT CHASSE : 200 €

N'a pas pris part au vote : M. GUIRAUD Christophe

Nombre de votants : 12 + 2 pouvoirs = 14

Adopté à l'unanimité.

- **CODZ'ART :** 300 €
N'ont pas pris part au vote : Mmes MANOLACHE Daniela (Pouvoir à Mme DHUEZ) – DHUEZ Marie-Jeanne
Nombre de votants : 12 + 1 pouvoirs = 13
Adopté à la majorité moins une abstention : GUIRAUD Christophe
- **LEDENON ANIMATION :** 7 800 €
(14 juillet : 2 000 € et Fête votive : 5 800 €)
N'a pas pris part au vote : MIRA Nicolas
Nombre de votants : 12 + 2 pouvoirs = 14
Adopté à l'unanimité.

➤ **Reversement des produits locatifs 2017 au CCAS**

Le Maire rappelle la délibération du 23 septembre 2014 dans laquelle le Conseil Municipal avait décidé de reverser le montant des locations de salle et matériels au CCAS.

Il convient de délibérer annuellement pour fixer le montant de ce reversement.

Il est proposé :

- Pour l'année 2018, de reverser, sur le budget du CCAS, la somme de 3 094 euros, correspondant au montant des locations de salle et matériels encaissés en 2017.

Adopté à l'unanimité

➤ **Budget primitif 2018**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2017,
Vu l'affectation des résultats 2017,

M. Christophe ZARAGOZA, Adjoint aux Finances, présente le budget primitif 2018 comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- au niveau des opérations pour la section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Fonctionnement	1 163 713 €	Fonctionnement	1 163 713 €
Investissement	1 052 063 €	Investissement	1 052 063 €

Adopté à l'unanimité

➤ **Passeports été – Avenant n°1**

Le Maire donne la parole à Mme Delphine SILVESTRE, conseillère municipale déléguée.

Mme Delphine SILVESTRE rappelle la délibération n°2017-065, en date du 22 novembre 2017, relative à l'approbation de la convention de groupement entre la commune de NIMES et les communes adhérentes, dont la commune de LEDENON, pour le dispositif « passeports été ».

Aux 28 communes partenaires initialement prévues au dispositif du passeport été 2018, il convient d'associer la commune de Domessargues désireuse d'intégrer ledit dispositif.

Il est proposé :

- d'approuver l'avenant n°1 à la convention de groupement liant la ville de Nîmes et la commune de LEDENON,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

Adopté à l'unanimité

Plus de questions n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22H17

Vu par nous, Maire de la commune de LEDENON, pour être affiché à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Fait à Lédénon, le 27 mars 2018

Le Maire,
Frédéric BEAUME

